

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association
GV OLIVET
26 janvier 2024**

Invités présents :

Monsieur Matthieu SCHLESINGER, Maire d'Olivet
Monsieur Jean-Michel PELLE, Adjoint au Maire, Délégué au sport bien-être
Madame Aurélie MONGREDIEN, Cabinet comptable, VDL Conseil
Madame Micheline BONGIORNI, représentante du Comité Départemental EPGV
Mmes Cécile ARGUEYROLLES AIT BENALI, Arlette BUREAU, Odile BOUBAULT, Patricia COMMUNEAU, Micheline EIMBERCK DUFOUR, Eliane LARPIN, Sophie MAROT, Danie MAULAY, Dany ROGER, Guylaine THIBAULT et Monsieur René LECOEUR, membres du Comité Directeur et
Monsieur Jean GIRAULT, membre d'honneur
Mesdames Sandrine CAMUS, Françoise MABON et Geneviève ZARAGOZA, animatrices
Messieurs Alain NIOCHE et Gilbert HUE, vérificateurs aux comptes

Invités excusés :

Mme Rolande BOUBAULT, Adjointe au Maire, chargée de la Solidarité et de la Cohésion sociale
Monsieur Hugues SAURY, Conseiller Départemental
Madame Isabelle LANSON, Conseillère Départementale
Monsieur Michel CHAUVEAU, Président du Comité régional EPGV
Monsieur Aymeric LEROY, Comité régional EPGV
Monsieur Michel HACAULT, Président du Comité Départemental EPGV du Loiret
Monsieur Clément MATELOT, Directeur de l'Inox
Madame Laurence DUMEZ, Présidente de l'Association « Autour de Maxime »
Monsieur Yannick DEMAZIERES-PELLETIER, Le Levain
Madame Marie-Anne WALTER, membre du Comité Directeur
Mesdames Laurine CLAYSENS, Cathy DESHAYES, Mélanie GOUIN, Laurence HOULBERT, Sylviane LEMOULT, animatrices et Messieurs Dimitri CHOCHKOVSKY, Martin HUSSET, Wahid LAOUAR et Wilfried MYRTIL, animateurs

ORDRE DU JOUR

- I. Approbation du compte rendu de l'assemblée générale du 27 janvier 2023
- II. Saison 2022 – 2023 :
 - Rapports moral, d'activité et financier
 - Votes
 - Rapport des Vérificateurs aux comptes
 - Vote
- III. Elections :
 - Election des vérificateurs aux comptes
 - Vote
 - Election nouveau membre du CODIR
 - Vote
- IV. Budget prévisionnel 2023-2024. Vote
- V. Grille tarifaire des activités pour la saison 2024-2025. Vote
- VI. Questions diverses

Mme Arlette BUREAU, Présidente, ouvre l'Assemblée Générale de la GV Olivet qui se tient dans la salle Yvremont de l'Alliage à dix-neuf heures et cinq minutes.

Elle remercie les invités, les adhérents et les animatrices pour leur présence.

167 adhérents sont présents, **57** sont représentés pour cette Assemblée Générale ordinaire. Le total de voix des présents et représentés s'élève à **224** sur un total de **967** inscrits.

Le quorum prévu à l'article 8 des statuts, 10 % minimum des membres présents ou représentés, étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

I APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 27 JANVIER 2023

Le procès-verbal de cette assemblée générale était disponible sur le site GV OLIVET à l'ensemble des adhérents de la GV OLIVET depuis la tenue de cette manifestation. Il a été affiché dans les couloirs du gymnase du Larry. Les termes de ce procès-verbal sont rappelés en assemblée. Aucune question complémentaire n'est posée.

L'assemblée générale approuve à l'unanimité le compte rendu de l'assemblée générale du 27 janvier 2023.

II SAISON 2022 – 2023

• Rapport moral présenté par la Présidente Arlette BUREAU

« Nous voici à nouveau réunis pour notre assemblée générale, moment privilégié de dialogue et d'échange.

Notre association est affiliée à la FFEPGV (Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire) 1^{ere} fédération sportive non compétitive, reconnue d'utilité publique depuis 1976.

Comme vous le savez notre club a reçu le « label qualité club sport santé ». Le concept « sport santé » est la pratique d'une activité physique et sportive de loisir et de bien être pour tous. Nous restons fidèles au Dr Philippe TISSIE créateur de l'ancêtre de notre fédération en 1888, qui était partisan d'une gymnastique pour toutes les couches sociales, tous les âges et pour les deux sexes. C'est une approche humaniste.

Nous avons été heureux d'apprendre que la commune d'Olivet a également reçu le label sport santé.

Notre partenariat avec la mairie aux activités « Hop » le dimanche a peut-être contribué pour une petite part à l'obtention de cette récompense.

Les cours en extérieur ont rencontré un franc succès et sont animés par Geneviève. Pour rappel, entre autres, nous utilisons le jeudi matin l'espace naturel du Poutyl et quelques fois les sentiers des bords du Loiret.

Soizic assure la continuité des deux créneaux de « folklore du monde » avec une participation fidèle et assidue de ses danseurs – danseuses.

Pour les cours en salle nous avons offert un choix de 41 heures par semaine. Nouveauté, Sandrine a mis en place un cours de zumba le mercredi soir qui a reçu également un franc succès. Cette

saison a vu l'embauche de deux nouveaux animateurs. Laurine, jeune diplômée Staps assure de nouveaux cours modern jazz, piloxing pound, yoga move dance qui ont attiré une population un peu plus jeune. Wahid a été embauché en janvier 2023 et a assuré un cours pour les séniors et un cours de renforcement musculaire.

Au niveau formation, Sandrine a suivi le module commun « activités physiques adaptées » organisé par le COREG et Soizic continue ses formations de danses du monde.

Notre partenariat avec la Mairie et l'Inox nous permet de bénéficier de 3 créneaux pour des cours d'aquagym et celui avec le Levain et l'Association « Autour de Maxime » de continuer à dispenser des cours d'handisport.

La saison dernière nous avons accueilli 837 adhérents, légère augmentation par rapport à l'exercice précédent.

Il n'y a pas eu de cours durant les vacances scolaires lors de cet exercice. En effet, le club ayant connu en raison des pandémies de COVID, des baisses de fréquentation, donc des diminutions de rentrées financières, le CODIR a préféré assurer la pérennité financière du club. Car comme vous le savez les heures des cours assurées pendant les périodes scolaires font appel au volontariat de nos animateurs et sont rémunérés en heures supplémentaires. Ce qui implique des augmentations des postes salaires, indemnités kilométriques et charges sociales.

J'adresse un grand merci à la Mairie d'Olivet pour la mise à disposition gratuite des salles, ce qui nous permet de vous proposer une cotisation annuelle très raisonnable.

Je tiens à remercier sincèrement et publiquement l'équipe d'animateurs, tous professionnels, pour leur travail acharné et leur contribution à notre association. Leurs séances sont personnalisées, suivant le principe de « pédagogie différenciée », les pratiquants pouvant adapter les exercices en fonction de leur âge, de leur condition physique, de leurs attentes et de leurs besoins, sur les conseils des enseignants.

Enfin je remercie les 12 bénévoles du CODIR pour leur investissement une nouvelle fois tout au long de cette saison. Nous constituons une équipe que se répartit les tâches et nous conservons la bonne humeur au sein du groupe qui facilite nos différentes actions. Pour information encore environ 1500 heures de notées au bureau, sans compter le temps de travail passé à nos domiciles, aux différents réunions nécessaires pour l'organisation de notre club. 13 salariés nous gérons une PME, alors oui cela représente un investissement personnel important qu'il est important de reconnaître et de saluer. Sans bénévolat il n'y a pas de vie associative.

Ce soir nous tenons à remercier Jeanne PICAULT, bénévole au CODIR depuis de très nombreuses années et qui pour des raisons personnelles nous a remis sa lettre de démission lundi 15 janvier 2024. Jeanne ton sourire, ta disponibilité, ta gentillesse nous manqueront. Merci de bien vouloir applaudir Jeanne pour son dévouement pour servir notre cause.

Pour conclure ne perdez pas de vue que le CODIR s'évertue à œuvrer afin que nos adhérents puissent faire du sport pour le plaisir, pour être bien dans leurs corps, bien dans leurs têtes et bien dans leurs vies. Nous luttons contre l'isolement social, la sédentarité et ses méfaits pour préserver votre capital santé et agir ainsi sur le mieux vivre.

Merci à vous tous pour votre écoute et bonne pratique sportive dans la bonne humeur au sein de notre association ».

Monsieur Jean-Michel PELLE, Adjoint au Maire, Délégué au sport bien-être, prend la parole et excuse Rolande Boubault qui n'est pas venue puisque le Maire, Matthieu SCHLESINGER a prévu de participer à l'AG (celui-ci n'est pas arrivé au moment où parle JM. PELLE) et rappelle qu'il y a 53 associations sportives à Olivet avec des équipements remarquables notamment avec les 84 ha du domaine de Donjon et explique que certaines communes ont fait le choix de réduire la mise à disposition d'équipements notamment des piscines dont les charges sont très

importantes. Il précise que notre activité est « atypique » du fait de son nombre d'adhérents. Cette saison le 1^{er} aménagement sportif de la ville est la rénovation du Beauvoir. La mairie n'a pas réduit ses subventions, et ces dernières ont bénéficié à 29 associations et d'autres ont des équipements gratuits mis à disposition.

Arlette rebondit sur ces propos et parle du fait que notre salle commence à être trop petite par rapport au nombre d'adhérents et réitère sa demande d'une extension éventuelle de notre salle. Ce à quoi M. PELLE répond qu'il manque de toute façon un 2^e gymnase équivalent à celui du Larry à Olivet car il y a, depuis l'ouverture du gymnase du Larry en 1993, 7000 nouveaux Olivetains. Arlette remercie M. PELLE qui quitte la réunion pour se rendre à une autre AG.

- **Rapport d'activité présenté par la Secrétaire Sophie MAROT**

« Pendant la saison 22/23, notre comité directeur s'est réuni cinq fois pour prendre les décisions nécessitant l'approbation du groupe. Mais ce qui mérite vraiment d'être souligné, c'est l'implication au quotidien de notre présidente, du vice-président et de toute l'équipe de bénévoles. Ensemble, nous avons transformé la gym volontaire d'Olivet en un club classé au 6^e rang national des clubs d'EPGV en 2022 !

Pour simplifier les inscriptions, la permanence hebdomadaire du mercredi soir a été maintenue, même si les documents sont disponibles sur notre site. Nous voulons non seulement accueillir de nouveaux adhérents, mais aussi vous offrir des détails supplémentaires sur le contenu, le déroulement et la fréquentation de nos cours. Chaque année, nous martelons l'importance des dossiers complets pour faciliter la vie de ceux qui en ont la charge et éviter les appels répétés à des personnes parfois difficiles à joindre. Les dossiers ont été distribués dès le mois de juin pour économiser sur les frais d'affranchissement et permettre au comité directeur de prendre de l'avance pendant l'été. Nous envisageons de renouveler cette opération en juin prochain, donc merci à tous de jouer le jeu et de bien vouloir nous retourner les dossiers dès que possible.

La saison 2022-2023 a vu le retour bienvenu de l'aquagym, avec des cours les lundis, mardis ou mercredis. Comme l'a dit Arlette, en plus des nouveaux cours du début de saison, deux nouveautés ont vu le jour avec notre animateur Wahid à partir de janvier 2023 parce que les finances du club le permettaient. Un cours dynamique pour les jeunes séniors le mardi de 17h à 18h, axé sur le cardio et adapté aux préférences motrices et un autre le mercredi de 14h à 15h, dédié aux grands séniors (mais pas que !), concentré sur l'équilibre, la mémoire, l'habileté motrice et le renforcement musculaire.

Les temps forts de la saison ? Le 3 septembre 2022, notre présence au forum des associations pour accueillir les nouveaux et saluer les anciens tout en présentant nos nouveaux cours. Nous avons fait vibrer le Téléthon le 4 décembre 2022 à l'Alliage avec des chorégraphies et démos grâce à nos animateurs et aux adhérents présents, à Hop en fête le 3 juin au Parc du Poutyl, où nous avons un stand et mis l'ambiance avec des démos animées par Sandrine et Laurine.

En ce qui concerne le matériel, on essaie chaque année de rafraîchir le stock et de le compléter pour satisfaire animateurs et adhérents. Le local n'est pas extensible, alors on compte sur vous pour ranger tout ça le mieux possible pour le garder en bon état.

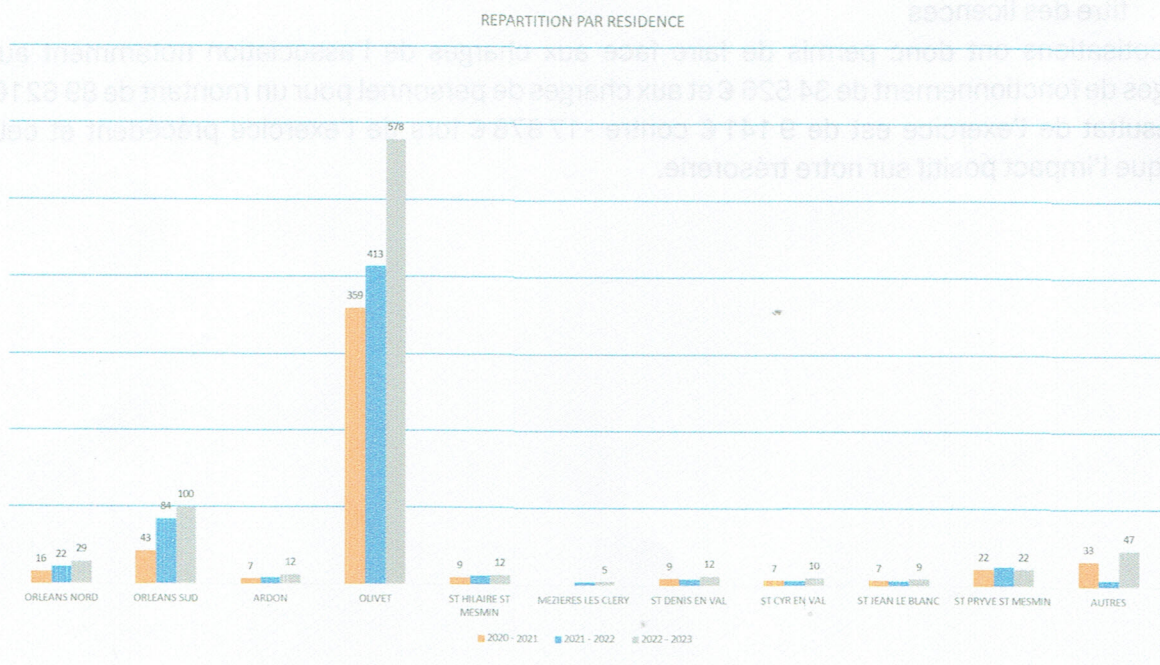
La saison dernière, on a eu quelques soucis avec des perturbateurs dans le gymnase. Mais restons positifs, cette saison, tout roule jusqu'à présent !

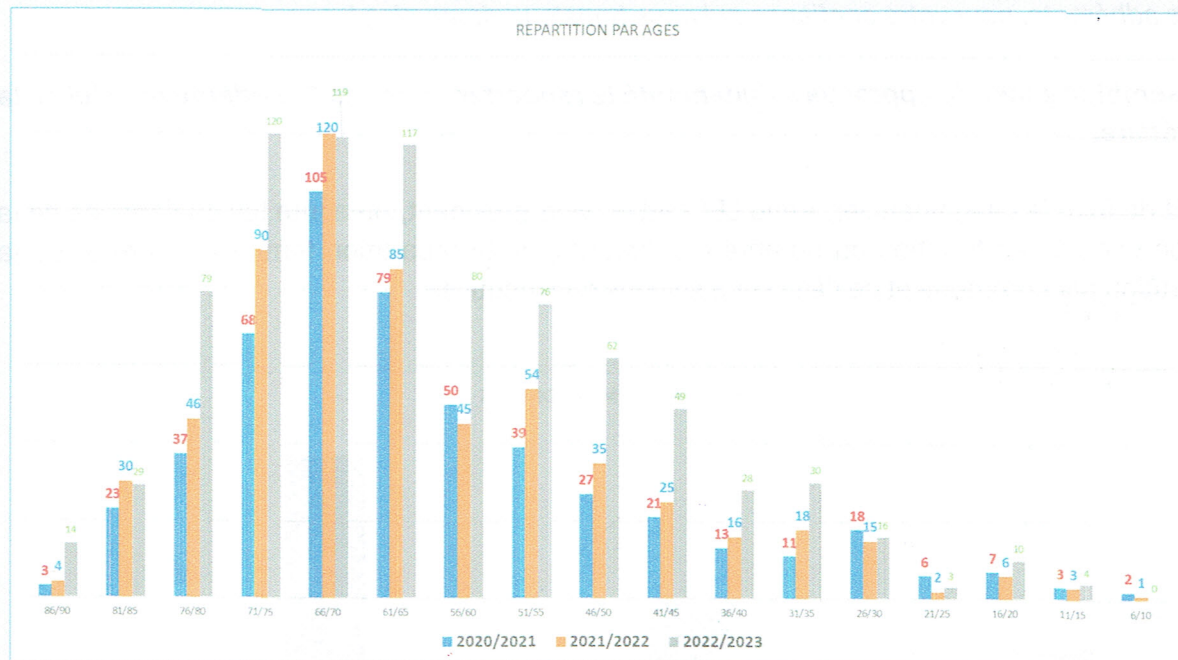
De nouveau un grand merci à la Mairie d'Olivet pour la salle ET le bureau mis gracieusement à notre disposition. On sait que la salle peut être réquisitionnée à certaines occasions, comme ça a été le cas du samedi 1^{er} octobre 2022 au mardi 4 octobre 2022 midi pour les Foulées Roses ou pour de menus travaux.

Pour conclure, un immense merci à l'équipe du Comité de Direction pour sa conviction et son dynamisme, aux animateurs pour leurs cours toujours plus variés, riches et adaptés, et à vous, chers adhérents, pour votre confiance qui nous booste toujours plus ! »

L'assemblée générale approuve à l'unanimité le rapport moral de la Présidente et celui de la secrétaire.

Avant de faire le bilan financier, René LECOEUR, vice-président, présente les statistiques de la saison écoulée en fonction du nombre d'adhérents, de la répartition femmes/hommes, de la répartition par commune et de l'âge sur 3 saisons consécutives.





- **Rapport financier présenté par notre Cabinet comptable Aurélie MONGREDIEN**

Aurélie se présente et explique que son cabinet travaille avec notre association depuis 2021 et qu'elle est chargée des comptes, des charges sociales et des salaires. Celle-ci présente les principaux indicateurs financiers.

Elle explique que la hausse du nombre d'adhérents a eu un double effet :

- D'une part qu'elle a augmenté de 73,5% nos recettes
- D'autre part, qu'elle a permis de reverser à la Fédération 27 k€ contre 18 k€ (en n-1) au titre des licences

Les cotisations ont donc permis de faire face aux charges de l'association notamment aux charges de fonctionnement de 34 526 € et aux charges de personnel pour un montant de 89 621 €. Le résultat de l'exercice est de 9 141 € contre -17 878 € lors de l'exercice précédent et cela explique l'impact positif sur notre trésorerie.

SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ

	2022/2023	2021/2022	Évolution
Chiffre d'affaires	159 162 €	91 711 €	+67 451 € +73,5% 🏆
Ventes + Production réelle	159 162 €	91 711 €	+67 451 € +73,5% 🏆
Marge globale	132 196 €	73 333 €	+58 863 € +80,3% 🏆
Charges de fonctionnement	34 526 €	16 721 €	+17 805 € +106,5%
Impôts et taxes	802 €	1 058 €	-256 € -24,2%
Charges de personnel	89 621 €	75 003 €	+14 618 € +19,5%
Dotations aux amortissements	1 €	0 €	+1 €
Résultat d'exploitation	8 190 €	-18 284 €	+26 474 €
Résultat financier	966 €	406 €	+560 € +137,9%
Résultat courant	9 156 €	-17 878 €	+27 034 €
Résultat exceptionnel	-15 €	0 €	-15 €
Résultat de l'exercice	9 141 €	-17 878 €	+27 019 €

Suite à cette présentation Arlette demande s'il y a des questions.

Question : une personne s'étonne du coût de l'aquagym par rapport au nombre de participants à cette activité.

Réponse : en effet activité légèrement déficitaire par manque de participants au cours programmé le mardi soir à 20h15, mais nous ne voulons pas pénaliser les actifs d'une part, et d'autre part le prestataire de la piscine, Prestalys, ne nous avait pas donné sa hausse de tarif au moment où nous avons décidé du montant de cette activité. En effet il y a eu une hausse de 4% des salaires des maîtres-nageurs et de 21 % de l'énergie et l'aide demandée à la mairie nous a été refusée.

M. SCHLESINGER, maire d'Olivet étant arrivé pendant la présentation du bilan financier, celui-ci prend la parole et explique que la société Prestalys est un prestataire de la mairie et que celle-ci verse une subvention d'équilibre de 25 % pour combler le déficit car il s'avère difficile de rentabiliser un tel équipement. Il n'était donc pas possible de verser 2 fois une subvention à la GV alors qu'elle avait été versée à Prestalys, d'autant plus que la santé financière de l'association est remarquable et plus qu'à l'équilibre. Il nous félicite d'avoir récupéré en moins de 2 ans cet équilibre alors que nous avons perdu la moitié de nos adhérents. Matthieu SCHLESINGER poursuit en disant que les subventions servent au fonctionnement courant mais pas à venir compléter le livret d'épargne. Ce n'est pas un geste de défiance mais juste une règle qu'on applique et on s'efforce d'aider les associations quand elles en ont besoin. Par exemple, cela a été le cas pour l'association du judo pour la construction d'un nouveau dojo.

Arlette remercie Matthieu SCHLESINGER pour sa présence et son intervention et demande s'il y a d'autres questions.

Question : la participation à l'activité d'aquagym coûte 216€ or les participants ne paient que 210€

donc il y a une perte de 6 € par adhérent.

Réponse : oui on perd un peu d'argent alors on essaie de compenser pour avoir toujours des comptes à l'équilibre en mettant en place des ateliers qui peuvent être bénéficiaires. Cela a été le cas de notre atelier de Self-défense organisé cette saison.

Matthieu SCHLESINGER en profite pour rebondir sur le fait que certaines activités peuvent être bénéficiaires et d'autres légèrement déficitaires pour traduire la dimension sociale. Il faut être vigilant sur ce sujet car il est important de garder cet équilibre.

Il ajoute qu'il a été frappé que nous soyons aussi nombreux à participer à cette AG et pense que c'est une « sacré performance ». Il ajoute qu'Arlette était inquiète la saison dernière, mais là on peut envisager d'autres activités complémentaires. Les gens sont de retour dans cette association et c'est une bonne nouvelle pour notre société.

Il félicite ensuite les bénévoles qui « font en sorte de tenir le choc » et demande à ce qu'on les applaoudisse et constate que les votes à l'unanimité sont une juste reconnaissance de notre travail.

Cécile du Comité Directeur intervient en ajoutant qu'Arlette a toujours envie de dynamiser le club. Arlette rebondit sur cette remarque pour expliquer que lorsqu'on gère un tel club on est complètement investi et que les bonnes relations avec la mairie y contribuent. Elle en profite pour remercier le maire de la subvention accordée après la pandémie.

- **Trésorerie**

SOLDE DE TRÉSORERIE

Solde de trésorerie au 31/08/2022	149 166 €
+ Mouvements de trésorerie 2022/2023	+10 837 €
Solde de Trésorerie au 31/08/2023	160 003 €

La GV en quelques chiffres



- **Rapport des Vérificateurs aux comptes présenté par Gilbert HUE et Alain NIOCHE**

Alain NIOCHE, vérificateur aux comptes de la GV OLIVET, explique l'intervention que Gilbert HUE et lui-même ont effectuée au niveau du contrôle de nos comptes et donne lecture de leur rapport.



**RAPPORT GENERAL DES VERIFICATEURS
SUR LES COMPTES DE L'ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE
D'OLIVET**

EXERCICE DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2022 AU 31 AOUT 2023

Mesdames, Messieurs,

Suite au mandat qui nous a été confié lors de l'Assemblée Générale du 27 janvier 2023, nous avons procédé sur la base des documents présentés, à la vérification des comptes de l'Association pour l'exercice allant du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023.

Nous avons constaté que le total du bilan s'élève à un montant de 151 675 euros. Le compte de résultat quant à lui, présente un excédent de 9141 euros. L'ensemble de ces éléments sont en concordance avec la comptabilité.

Les contrôles effectués par pointages nous ont permis de constater l'exactitude de la comptabilité et l'existence de pièces justificatives probantes pour chaque opération vérifiée.

Nous avons fait part à notre présidente de nos remarques et recommandations.

En conséquence nous demandons à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes présentés, et de donner quitus à la présidence.

Olivet, le 22 janvier 2024

Les vérificateurs

Alain Nioche

Gilbert Hue

L'assemblée générale approuve à l'unanimité les comptes de la saison 2022 – 2023 ainsi que le rapport des Vérificateurs aux comptes.

Arlette explique que cette saison, nous n'allons plus faire appel à nos vérificateurs, car nous avons maintenant un expert-comptable.

Cette décision est mise au vote : 1 voix contre, 1 abstention. Décision adoptée.

III ELECTION DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR

Election du nouveau membre du CODIR : une seule candidature, celle de Martine PFITZNER. Celle-ci se présente. Elle est retraitée et fréquente les cours de la GV d'Olivet.

L'assemblée générale élit Martine PFITZNER comme membre du CODIR de la GV OLIVET pour la saison 2023 - 2024.

IV BUDGET PREVISIONNEL 2023-2024 présenté par le Cabinet Comptable

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL AU 31/08/2024			
PRODUITS	Encaissés au 31/12/2023	Prévisions 01 à 08/2024	TOTAL
Chiffre d'affaires			
706000 Cotisations adhérents	185 614 €	3 566 €	189 179 €
707000 Vente matériel			0 €
708400 Remboursement Handisport		2 230 €	2 230 €
TOTAL	185 614 €	5 796 €	191 409 €
Autres produits			
768000 Produits financiers	5 101 €		5 101 €
740000 Subvention Conseil Départemental		1 985 €	1 985 €
TOTAL	5 101 €	1 985 €	7 086 €
DEPENSES	Encaissés au 31/12/2023	Prévisions 01 à 08/2024	TOTAL
Charges externes			
605000 Achats matériel			0 €
606300 Achats petit matériel	694 €		694 €
606400 Achats fournitures administratives		2 100 €	2 100 €
607000 Achats pour revente			0 €
613000 Locations piscine	3 380 €	15 728 €	19 108 €
615000 Entretien et réparations			0 €
616000 Primes d'assurance	225 €		225 €
621000 Personnel extérieur à l'association			0 €
622600 Honoraires	1 370 €	3 661 €	5 031 €
623400 Cadeaux		428 €	428 €
623700 Publicité, publications, ...			0 €
625100 Frais de déplacement	324 €	176 €	500 €
625300 Indemnités km	3 626 €	6 113 €	9 738 €
625700 Missions liées aux réunions	114 €	1 950 €	2 064 €
626000 Téléphone, internet, affranchissement	247 €	1 653 €	1 900 €
627800 Services bancaires	205 €	32 €	237 €
628000 Frais de gestion de l'emploi			0 €
628110 Cotisations			0 €
TOTAL	10 185 €	31 841 €	42 025 €
Impôts			
633300 Formation continue	277 €	576 €	854 €
633800 Impôts, taxes, verst assim.			0 €
TOTAL	277 €	576 €	854 €
Charges de personnel			
641000 Rémunération nette du personnel	20 167 €	40 251 €	60 418 €
645100 Cotisations sociales	15 928 €	26 692 €	42 620 €
647500 Médecine de travail	543 €	667 €	1 210 €
648000 Autres charges de personnel			0 €
TOTAL	36 638 €	67 610 €	104 248 €
Autres charges			
651000 Licences	31 120 €	795 €	31 915 €
651300 Redevances musique Zumba	168 €	344 €	512 €
RESULTAT PREVISIONNEL	112 326 €	-93 386 €	18 940 €

Le résultat estimé est doublé par rapport à la saison 2022/2023 du fait de la hausse du nombre d'adhérents. La Trésorerie est estimée à 276 k€.

Question : avez-vous prévu d'acheter du matériel cette saison ?

Réponse : Arlette explique qu'elle a prévu d'attendre la rentrée prochaine car une commande groupée est prévue.

Question : envisagez-vous de mettre en place des cours pendant les vacances scolaires d'hiver et de printemps ?

Réponse : Arlette répond par l'affirmative et précise que lors des vacances d'hiver il y aura tous les cours lors de la 1^{ère} semaine et que pour la 1^{ère} semaine des vacances de printemps, il y a une incertitude seulement pour 2 animateurs, sinon tous les autres cours ont également prévus.

V GRILLE TARIFAIRE DE LA SAISON 2024 - 2025

La grille des tarifs présentée prend en compte une augmentation de 2 % de nos tarifs.

Arlette explique cette décision du fait de notre choix d'augmenter les salaires des animateurs la saison prochaine.

NOUVEAUX TARIFS POUR LA SAISON 2024-2025				
	Actuels		Saison 2024-2025	
	Olivetains	Extérieurs	Olivetains	Extérieurs
Programme général	140,00 €	170,00 €	143,00 €	176,00 €
Folklore	163,00 €	196,00 €	166,00 €	200,00 €
Acti'March/bungy pump	104,00 €	114,00 €	106,00 €	116,00 €
Marche dynamique/ Bungy Pump	157,00 €	172,00 €	160,00 €	175,00 €
Multi-sports plein air (1 h de cours)	104,00 €	114,00 €	106,00 €	116,00 €
Aquagym	210,00 €	216,00 €	En fonction de l'Inox	

Réductions	2 activités	30,00 €
Programmes général et indépendants	3 activités	40,00 €
	4 activités	50,00 €
	5 activités	60,00 €

Les réductions pour les adhésions avec plusieurs activités jusqu'à 60€ pour 5 activités sont maintenues.

Micheline (membre du Comité Directeur) intervient et pense que cette décision d'augmentation de salaire tient compte de l'inflation et permet de respecter le niveau de vie de nos animateurs. Elle ajoute que si nous voulons les garder il faut les fidéliser.

Concernant les tarifs de l'Aquagym, Arlette se réserve le droit de ne pas reconduire notre partenariat, si l'augmentation est trop importante la saison prochaine.

La question est posée de savoir de quel pourcentage nous augmenterons les salaires de nos animateurs. Ce à quoi Arlette répond que cette décision sera prise comme prévu dans nos statuts lors d'une réunion de notre comité directeur.

L'assemblée générale approuve à l'unanimité moins 2 voix contre et 1 abstention, la proposition tarifaire pour les inscriptions aux activités de la saison 2024 – 2025.

Arlette précise le nombre d'adhérents au jour de notre AG qui s'élève à 967, ce qui est un peu au-dessus de ce que nous avons connu avant la pandémie, puisque nous étions à 962 en comptant les cours dispensés par Soraya aux mineurs. Elle se montre satisfaite de cet effectif.

VI QUESTIONS DIVERSES

- Arlette propose la parole à Odette PETIN membre de l'association Terre Solidaire qui nous parle d'une course organisée le 17 mars au Parc de Loire (anciennement l'île Charlemagne) à Saint Jean Le Blanc.

COURSE SOLIDAIRE AU PARC DE LOIRE PARC DE LOIRE

MARCHE | COURS | AGIS

BOUGETA PLANÈTE

CONTRE LA FAIM DANS LE MONDE

Dimanche 17 mars 2024

- A 9h30 : Courses chronométrées*
5 km et 10 km
Départ sur RD 13800
- A 10h45 : Marche
5 km (chronométrée)
- A 11h : Parcours accessible à tous (marche ou course)
2 km (chronométrée)

INFOS & INSCRIPTIONS sur 

CCFD TERRE SOLIDAIRE

Orléans Mairie BEG INGÉNIEUR

ORLÉANS MÉTROPOLE entendre artenay foods Garage du 11e donat Alex Olivier LE CRÉDIT À 0% Couiffeut

Tous les bénéfices récoltés lors de la course seront reversés à l'association pour financer les projets de développement des partenaires.

- Une personne intervient pour demander s'il y a la possibilité de mettre en place la gym ballon à condition d'avoir un local pour le stockage de ce matériel très encombrant. Arlette répond qu'à l'heure actuelle nous n'avons pas de place pour entreposer un tel matériel.
- Cette même personne demande aux membres du comité directeur s'il ne serait pas possible pour simplifier le travail d'inscription, de dématérialiser les inscriptions ?

Le brouhaha dans la salle en défaveur de cette idée est la réponse que privilégie Arlette.

- Une question est posée concernant le fait d'acheter pour son propre compte du matériel commercialisé par Gévédit.

Micheline BONGIORNI lui répond qu'effectivement il est possible aux adhérents de passer des commandes mais que des frais d'expédition sont à prévoir. Celle-ci profite ensuite du micro

pour prendre la parole et remarque qu'il est très rare de voir des candidatures spontanées pour renforcer l'équipe de bénévoles.

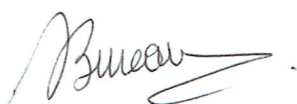
Elle parle d'une action mise en place par le Comité Départemental concernant les cours de gym cancer et rappelle que toutes les informations sont disponibles sur le site de l'EPGV et que cette prestation dure une année.

Une dernière question est posée sur le ménage car les choses sont floues à ce sujet ?

Arlette répond que jusqu'à présent les gardiens assuraient cette tâche, mais il y a quelques semaines les choses semblaient avoir changé. La directrice des sports consultée à ce sujet ne nous a pas répondu à ce jour.

Jean Giraud, Président d'honneur, intervient pour remercier Arlette de son travail.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à vingt et une heures vingt minutes et Arlette invite les participants au buffet de fin d'AG.



La Présidente
Arlette BUREAU



La Secrétaire
Sophie MAROT